

L'information suivante est destinée à l'usage des membres de la Corporation Canadienne de Compensation de Produits Dérivés (« la CDCC ») et des participants agréés de Bourse de Montréal Inc. (la « Bourse »). Ce document est un sommaire officieux des conditions du rajustement. La CDCC et la Bourse n'assument aucune responsabilité quant à l'exactitude de ce sommaire. Les membres de la CDCC et les participants agréés de la Bourse doivent s'assurer d'avoir pris connaissance de la documentation publiée par les émetteurs concernés par cette transaction.



## AVIS AUX MEMBRES

No. 2021 – 097

Le 24 juin 2021

### RAJUSTEMENT DE CONTRAT FINAL Winpak Ltd. (WPK) Dividende Spécial en espèces

La Bourse et la CDCC désirent vous informer que les administrateurs de Winpak Ltd. (la « société ») ont annoncé le 23 juin 2021 leurs intentions de verser un dividende spécial en espèces de 3,00\$ CA par action ordinaire à ses actionnaires. Ce dividende sera versé le 9 juillet 2021 aux détenteurs d'actions inscrits au registre de la société à la fermeture du marché le 2 juillet 2021. La date ex-dividende est le 30 juin 2021.

La Bourse et la CDCC tiendront compte du dividende spécial en ajustant les prix de levée des options Winpak Ltd. d'un montant équivalent au dividende spécial, soit 3,00 \$ CA.

#### **Dividende spécial – Détails du rajustement:**

- **DATE EX-DISTRIBUTION :**      **30 juin 2021**
- **DATE D'ENREGISTREMENT**    **2 juillet 2021**  
  :
- **DATE DU PAIEMENT:**            **9 juillet 2021**

#### **CDCC - Détails du rajustement :**

Conformément aux modalités de rajustement énoncées à l'article A-902 des Règles de la CDCC, toutes les options sur actions de Winpak Ltd. (WPK) seront rajustées comme suit :

- **DATE D'ENTRÉE EN**                    **30 juin 2021**  
  **VIGEUR:**
- **SYMBOLE DES OPTIONS:**        **Inchangé**
- **NOMBRES DE CONTRAT :**        **Inchangé**

- **MULTIPLIATEUR:** Inchangé
- **LIVRABLE PAR CONTRAT:** 100 actions de Winkpak Ltd.
- **LIMITES DE POSITION ET DE LEVÉE :** Les limites de position et de levée demeureront inchangées à 25 000 contrats
- **CUSIP :** Inchangé
- **PRIX DE LEVÉE :** Un rajustement de 3,00\$ CA sera fait pour toutes les séries existantes.

**Bourse de Montréal Inc. - Détails du rajustement :**

Il est important de noter qu'à la date d'entrée en vigueur mentionnée ci-dessus, les ordres ouverts pour cette classe d'options **ne seront pas modifiés automatiquement** pour refléter le changement et devront donc **être réenregistrés** dans le Système Automatisé de Montréal (SAM) par les participants agréés.

À l'ouverture des marchés le 30 juin 2021, les prix de levée pour les séries de WPK seront ajustés tel qu'indiqué ci-dessous:

<b>Winkpak Limited</b>		
<b>Symbole</b>	<b>Prix de levée actuels</b>	<b>Nouveaux prix de levée après le dividende spécial</b>
WPK	36,00 \$	33,00 \$
WPK	38,00 \$	35,00 \$
WPK	40,00 \$	37,00 \$
WPK	42,00 \$	39,00 \$
WPK	44,00 \$	41,00 \$
WPK	46,00 \$	43,00 \$
WPK	48,00 \$	45,00 \$

Le tableau ci-dessus peut ne pas refléter l'ensemble des séries cotées en raison des fluctuations du marché.

**VEUILLEZ VOUS ASSURER QUE TOUS LES CLIENTS QUI SONT EN POSITION ACHETEUR OU EN POSITION VENDEUR DANS CETTE CLASSE D'OPTIONS SOIENT INFORMÉS DU PRÉSENT AVIS.**

Pour de plus amples informations, veuillez communiquer avec le département des opérations de marché au 514 871-7877. Les membres de la CDCC peuvent communiquer avec la division des opérations intégrées de la CDCC.

Anne Fiddes  
Vice-présidente, Opérations intégrées de la CDCC